



RAPPORT DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JANVIER 2018

Présents: Weis, Keiffer, Biren, Schockmel, Kirtz, Schmitt, Ney, Deischer, Krack, Pulli, Simonelli (ODJ Point 4)

Excusés : Simonelli (formation Arbitres), Gatti, Wagner, Glod, Kaysen

Durée : 09h30 - 13h00

1. Adoption du rapport de la réunion du Conseil du 23.12.2017

Le rapport est approuvé.

2. Courrier :

HC Berchem : Demande de subside Tournoi jeunes "Léon Maroldt". Le CA accorde un subside de 500.-

HB Rumelange : Rapport de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2018 suite à 3 démissions. M. Skenderovic Jimmy (président), M. Humbert Andy (Trésorier) et M. Paquet Luc (Directeur technique) ont démissionné. Ont été élus à l'AGE : Mme Covita Patrice (présidente) M. Mota Dany (vice-président), M. Marcelino Diogo (vice-président), Mme. Antunes Mylène (Trésorier). La FLH n'était pas informée.

Frank Pirrotte : Pour des raisons professionnelles M. Pirrotte mettra à disposition son poste au sein du CA de la FLH. Pourtant il continuera à participer aux réunions de la Commission Juridique et Statutaire. Les membres du CA remercient M. Pirrotte pour son engagement au sein de la FLH.

EHF : Information concernant la formule du 2018 IHF/EHF Women's trophy. 9 pays ont choisi la formule U18, tandis que 4 pays ont choisi la formule sans limite d'âge. Le lieu du tournoi (BIH, ARM, KOS ou GEO) sera défini lors de la prochaine réunion du conseil de l'EHF le 26 janvier à Zagreb.

COSL : Invitation à son Assemblée générale qui aura lieu le 17 mars à 15h00 au centre de loisirs "Am Sand" à Niederanven. La FLH sera représentée par M. Schockmel et M. Schmitt.

FLBB : Invitation aux ½ Finales de la Coupe qui auront lieu le 27 et 28 janvier à la Coque.

FLF : Invitation à l'inauguration de l'AIR Dome le 01.02.2018 à 18h30 à Mondercange. La FLH sera représentée par M. Schockmel et M. Wagner.

LuXembourg : Invitation à une avant-première de court métrage le 06 février à 19h30 au CNA Starlight à Dudelange. La FLH sera représentée par M. Schockmel et M. Deischer.

3. Bilan Equipe A hommes Campagne LUX, FIN, SVK, RUS

M. Maik Handschke présente son bilan de la campagne du janvier. Chaque joueur reçoit une évaluation. M. Handschke a constaté un manque de discipline chez quelques joueurs. Il attire l'attention sur l'équipement insuffisant des joueurs. Puis il conclut que surtout la prestation contre la Slovaquie a démontré que le handball luxembourgeois est capable d'atteindre un meilleur niveau de jeu.

4. Intervention du Corps arbitral concernant le comportement de quelques membres du Handball Red Boys.

M. Patrick Simonelli, M. Paul Nesser et M. Jeannot Ney, qui représentent la REFCOM, reviennent au match de coupe Red Boys - Berchem du 15.12.17. D'abord la REFCOM explique qu'aucun membre du corps arbitral ne conteste la protestation officielle du club suite à la décision des arbitres dans les dernières secondes du temps de jeu régulier. Chaque club a le droit de soumettre des protestations.

Ensuite on revient au mauvais comportement répété de quelques membres du club Red Boys pendant les matchs. Un comportement qui souvent est déplacé et inacceptable. La Refcom donne quelques exemples concernant des accusations (Mafia, ...) et menaces personnelles publiées aux réseaux sociaux. Un appel à "tuer les arbitres stupides" n'est que le sommet de l'iceberg.

En dernier lieu on revient aux commentaires faits à la conférence de presse organisée par le Handball Red Boys durant la semaine. La REFCOM invite le club Handball Red Boys à sa prochaine réunion qui aura lieu le 23 janvier à la maison des sports. Plusieurs arbitres ont exprimé leur désaccord en annonçant de ne plus arbitrer des matches à Differdange.

Les membres du CA se montrent solidaire avec le corps arbitral et prennent les décisions suivantes : Annulation définitive de la licence de M. Claude Durbach (licence 14-705). Annulation de la licence pour la durée d'une année de M. Daniel Ferron (14-34). Dernier avertissement avant poursuites pour M. Marc Gatti (14-17). Sur propre demande, la licence de M. Patrick Reder sera annulée.

Le CA va observer de plus près le comportement de tous les clubs dans les prochains mois et le CA tient à préciser que des sanctions financières sont possibles. Les menaces et insultes exagérées ne sont plus tolérés. Les membres du CA lancent un appel de préserver le respect mutuel.

5. Commission Dames (CD)

Le CA attend une confirmation de faisabilité (école, examens) des entraîneurs avant de faire une inscription définitive au Women's Trophy 2018.

6. Commission calendrier

Sur demande de quelques entraîneurs différentes idées ont été présentées aux clubs lors d'une réunion à la Coque. Surtout l'idée de commencer le championnat plus tôt a conduit à des discussions controversées. Un projet du programme de la saison 2018/19 sera élaboré et publié par la Commission Calendrier prochainement.

7. Entrevue avec le Ministre Romain Schneider

M. Schockmel et M. Schmitt donnent quelques explications concernant l'entrevue du 8 janvier. La rencontre s'est déroulée dans un très bon esprit. Les subsides sont confirmés. M. Schneider nous a informé qu'on a prévu un poste au sein du ministère afin d'aider les fédérations sportives à mieux gérer les dossiers des projets "Interreg".

8. Refinancement dettes FLH

Les papiers sont signés et les lignes de crédit sont remboursées avec le prêt accordé.



9. Commission des joueurs

11 clubs ont envoyé leurs candidats au bureau de la FLH. Sauf erreur les clubs suivant n'ont pas encore répondu : Mersch, Standard et Esch.

10. Beachhandball

La réunion en mars 2018 est annulée. On a proposé une autre date ultérieure.

11. Formules championnats reste de la saison 17/18

U12 Mixtes

Les clubs sont priés de fixer les matchs restants pour le 13 février au plus tard !

U14 Garçons (13 équipes) :

Poule titre 4 équipes 3 tours

+ Final4 le 02.-03 juin : 1/2 Finales : 1^e - 4^e et 2^e - 3^e + Finales places 1 - 4

Poule placement 5-8 4 équipes 3 tours (9 journées)

Poule placement 9-13 5 équipes 2 tours (10 journées)

U17 Filles (6 équipes) :

Le plan des matchs restants à jouer sera envoyé aux clubs le 06 février.

Pas de Final4 si participation au IHF/EHF Women's trophy 2018

U17 Garçons (12 équipes) : La demande du HC Berchem d'intégrer une deuxième équipe (Poule placement) est accordée par le CA.

Poule titre 6 équipes 2 tours

+ Final4 le 02.-03 juin : 1/2 Finales : 1^e - 4^e et 2^e - 3^e + Finales places 1 - 4

Poule placement 7-12 6 équipes (10 journées)

U21 Garçons (6 équipes) :

2 tours (10 journées)

Dames (11 équipes) :

Play-off titre 6 équipes 2 tours (10 journées)

Play-off Montée 5 équipes 2 tours (10 journées)

Placement Promotion Dames Réserves (4 équipes) :

3 tours (9 journées)

Hommes (12 équipes)

Play-off titre 6 équipes 2 tours (10 journées)

Play-off Montée 6 équipes 2 tours (10 journées)

Placement Promotion Hommes (9 équipes)

Placement 1-5 5 équipes 2 tours (10 journées)

Placement 6-9 4 équipes 3 tours (9 journées)

Tous les programmes vous seront envoyés le 06 février au plus tard. Veuillez nous retourner les matchs avec vos horaires pour le 13 février au plus tard !

12. Candidatures CSMS de M. Arsène Welter et M. Romain Birchen

Le CA soutient les candidatures.



13. Clarification règlement Weekend/Journée et joueur (-se) U21 en coupe

Vu les confusions concernant l'application de quelques articles du règlement, le CA prend la position suivante :

Clarification du code du Handball en application de l'art. 67 du Code du Handball

La journée de championnat ou de coupe visée à l'art. 34 Code du Handball, en ce qui concerne l'application des art. 49 et art.50 se comprend de la façon suivante :

En ce qui concerne le championnat, « la journée du calendrier officiel » se réfère au week-end entier et non pas à un numéro de match. La journée officielle correspond dès lors à la journée (weekend ou semaine) telle que prévue par le programme visé à l'art. 34 à l'exclusion de toute notion de numéro de journée dans les différentes catégories ou groupes.

En ce qui concerne les compétitions de coupe, la notion de « journée du calendrier officiel » se confond avec la notion de tour de coupe caractérisé par les désignations « Finale », « Demi-finale », « quart de finale » etc.

Les joueurs et joueuses de la catégorie U21 (à l'exception des joueuses U17) visés par le 3^e alinéa de l'art 50 sont autorisés à disputer deux rencontres par jour.

Art. 5 (Règlement Coupe)

Tout joueur, y inclus U21, ayant participé à une rencontre de son équipe seniors 1 et qui a vu l'élimination de cette équipe ne peut plus participer ultérieurement à un match de coupe dans une équipe réserve seniors.

Art 13 (Règlement Coupe)

Tout joueur senior et U21 ne peut participer qu'à une seule rencontre par tour de coupe pour le même club en catégorie Senior.

Tout joueur jeune peut participer à deux rencontres de coupe par tour en respectant l'art. 10 et 11 du code du handball. Si le joueur jeune perd un des deux matches, il est toujours autorisé à participer avec l'autre équipe au prochain tour. Toutefois un joueur jeune ne peut disputer qu'une seule rencontre par jour, à l'exception des U21 masculins et des U17 féminines.

Si un club a inscrit deux (2) équipes jeunes dans la même catégorie, un joueur éliminé en équipe A ne pourra plus jouer dans l'équipe B en cas d'une qualification de celle-ci et vice versa



Ces clarifications sont en cours de révision par la Commission Statutaire et seront approuvées à la prochaine Assemblée générale.

14. Instances judiciaires FLH

Rappel : Suivant Art.2 des instances juridiques les clubs doivent désigner un membre (arbitre) à la prochaine Assemblée générale pour la durée de 2 ans pour le Tribunal Fédéral et pour le Conseil d'Appel. Important : les joueurs actifs et les arbitres ne peuvent pas être membres d'un organe judiciaire. Ces personnes ne doivent pas nécessairement être affiliés à la FLH et ils ne peuvent appartenir à aucun autre organe de la FLH. Les clubs doivent désigner une personne choisie pour ses connaissances juridiques ou en matière de handball.

15. Loterie Nationale Coupe de Luxembourg

Le programme toutes catégories des ½ finales et finales a été envoyé aux clubs.

Programme ½ Finales du Loterie Nationale Final 4 2018

Hommes 18.04.2018

HB DUDELANGE - HB PETANGE	ME	18.04.2018	18H30
HB KAERJENG - HC BERCHEM	ME	18.04.2018	20H45

Dames 19.04.2018

HBC SCHIFFLANGE - CHEV DIEKIRCH	JE	19.04.2018	18H30
HB DUDELANGE - HB KAERJENG	JE	19.04.2018	20H45

Vous pouvez vous inscrire pour assurer la buvette et la caisse du jour jusqu'au 20 janvier 2018. Une réunion "Marketing Final 4 2018" a eu lieu le 9 janvier. 7 clubs étaient présents.

Finales U17 et U21 Loterie Nationale Coupe de Luxembourg le 25.02.2018

4 Clubs ont posé leurs candidatures. Museldall, Dudelage, Berchem et Käerjeng. Le CA prend la décision de jouer les finales à Grevenmacher. Les clubs qualifiés sont priés d'organiser la caisse du jour (5€ à partir de 16 ans) et de partager les recettes. La buvette sera organisée par le HB Museldall.

16. Participation aux frais du Livestream Saison 2018/2019

Le CA prend la décision suivante : Si au cours des prochains mois aucun partenaire concernant le ligue sponsoring n'est trouvé, une participation aux frais de 150€ est payable par le club recevant à partir de la saison prochaine.

17. HFE Meeting 13.02.2018

La réunion a été relocalisé de Berlin à Francfort. M. Thierry Wagner et M. Maik Handschke représenteront la FLH.

18. Prêts

Sjela Skenderovic de Rumelange à Bettembourg



22 janvier 2018

Andy Humbert de Rumelange au Standard
Kevin Fischer de Rumelange au Standard
Sven Kugener de Rumelange au Standard
Yannick Streitz de Diekirch à Mersch
Jackie Reding de Bettembourg à Käerjeng

19. Congrès EHF à Glasgow du 19-20.06.2018

Mme Josée Keiffer, M. Thierry Wagner et M. Christian Schmitt représenteront la FLH au congrès.

20. Fermetures bureau

Le bureau sera fermé vendredi le 26 janvier 2018.

Prochaine réunion : **Samedi, le 10.02.2018 09h30 à la maison des sports**

Prochaines réunions : 03.03.-24.03.-14.04.-05.05.-02.06.-30.06